



Avignon, le 8 janvier 2014

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Division de la scolarité

Dossier suivi par
Marie-Laure Maurel
Téléphone
04 90 27 76 28
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
marie-laure.maurel
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet Conférence-débat « Le système éducatif en questions »

Afin de mieux cerner les enjeux de l'école numérique, le CRDP de l'académie d'Aix-Marseille organise une conférence-débat au CDDP de Vaucluse, à Avignon, le **mercredi 15 janvier 2014 de 14h00 à 17h00**.

Aussi, vous trouverez en pièce jointe un bulletin d'inscription ainsi que le programme de la conférence-débat.

Je vous remercie de diffuser cette information le plus largement possible.

Signé par

Dominique BECK

Pièces jointes :

Un bulletin d'inscription à la conférence-débat.
Le programme de la conférence-débat

CRDP de l'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

31, bd d'Athènes
13232 Marseille cedex 1
T 04 91 14 13 12
F 04 91 14 13 00
www.crdp.aix-marseille.fr

Établissement public administratif
régé par les articles D314-70 e suivants
du Code de l'éducation



académie d'aix-marseille



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CONTACTS

CDDP de Vaucluse
Thierry Nadal

thierry.nadal@crdp-aix-marseille.fr

Education & Devenir
Sylvain Ladent

secretairegeneral.ed@gmail.com

Un nouvel élan pour changer l'école... le numérique

Le numérique est aujourd'hui une composante quotidienne du pilotage des établissements scolaires, réaffirmée par la Loi sur la Refondation de l'École. Pour autant, si le numérique est bien présent dans le quotidien de l'école, sa pénétration dans les pratiques pédagogiques doit toujours être confortée et accompagnée.

L'usage du numérique dans l'ensemble des enseignements relève de deux logiques complémentaires : la diversification des supports (notamment disciplinaires), mais aussi le développement de compétences transversales qui seront nécessaires à chacun pour exercer ses responsabilités dans son métier comme dans sa vie de citoyen.

L'éducation à l'information est une question ancienne que les évolutions numériques conduisent à reformuler. Depuis dix ans, la Déclaration de Prague (Unesco) puis le Manifeste d'Alexandrie (IFLA) ont élevé la maîtrise de l'information au statut d'enjeu éducatif prioritaire au niveau international.

De longue date, l'éducation aux médias a acquis droit de cité à l'école, avec le Clemi. Il s'agissait alors de la maîtrise de l'information à travers les journaux, sur papier mais aussi progressivement électroniques, avec l'image du « Village global » de Marshall Mac Luhan.

Aujourd'hui, les orientations (Unesco notamment) vont dans le sens d'une éducation globale à l'information et aux médias (Déclaration de Moscou, juin 2012), commune et transversale à toutes les disciplines, tous les enseignements.

Les questions de l'éducation à l'information et aux médias, d'éducation au numérique et par le numérique, sans oublier l'enseignement de la science informatique... Autant de sujets qui s'installent comme des questions vives pour les personnels de direction et le management de l'école, des questions qui ne peuvent se satisfaire de la simple mobilisation des compétences et des bons vouloir des enseignants.

- Quelle place pour l'information et le numérique dans l'établissement et dans son projet ?
- Quelle approche d'un parcours d'acquisition de maîtrise de l'information, du numérique et des médias ?
- Quelle place pour le numérique et l'information dans les espaces et les temps d'apprentissage ?
- Quelles ressources numériques, et comment les prendre en compte dans une politique documentaire globale ?
- Que penser, que faire des pratiques numériques des jeunes, à l'école et au dehors ?
- Quelle place pour l'École dans la société de l'information et de la connaissance ?

Fiche d'inscription – À retourner par mail ou par télécopie à Delphine Marchand

Conférence –débat « Le système éducatif en questions »

Enseigner, éduquer, instruire... au et par le numérique

Nom : Prénom :

Adresse électronique :

Profession :

Établissement, organisme :

Participera à la conférence-débat du 15 janvier, accompagné de personnes.

À renvoyer avant le 9 janvier 2013 à Delphine Marchand

Mel : delphine.marchand@crdp-aix-marseille.fr – Télécopie : 04 91 14 13 00

« Le système éducatif en questions »

Un nouvel élan pour changer l'école... le numérique

Conférence-débat

Organisée par le CRDP de l'académie d'Aix- Marseille,
en collaboration avec la délégation académique à la formation de l'Académie d'Aix-Marseille,
en partenariat avec l'association Éducation & Devenir

Mercredi 15 janvier 2014 de 14 h 00 – 17 h 00

CDDP Vaucluse, site de l'ESPE, route de Tarascon, 84000 Avignon

- | | |
|---------|---|
| 13 h 30 | Accueil |
| 14 h 00 | Présentation de la manifestation par Thierry Nadal, Directeur du CDDP de Vaucluse, Laurent Noé, délégué académique à la formation et à l'innovation pédagogique et Sylvain Ladent, proviseur du Lycée du Rempart à Marseille, Responsable académique E&D |
| 14 h 15 | Conférence de Monsieur Jean-Louis Durpaire, IGEN EVS <i>« Éduquer, enseigner, instruire... au et par le numérique »</i> |
| 15 h 30 | Pause |
| 15 h 45 | Table ronde : Le numérique à l'école : pratiques de classe et pilotage en établissement Animée par Cathy Marret Principale-Adjointe du collège Lou Vignarès à Vedène et Cyrille Seguin , Principal du collège Françoise Dolto à Saint Andiol <ul style="list-style-type: none">- Brigitte Jauffret, déléguée académique au numérique- Florent Briard, principal du collège Anselme Mathieu à Avignon- Trois enseignants de l'académie- Jacques Papadopoulos, directeur du CRDP |
| 17 h 00 | Conclusion |

Plan d'accès : Voir le [site](#) du CDDP84

Le compte rendu de la journée sera accessible sur le site du CRDP de l'académie ainsi que sur le site d'Éducation et Devenir.

Attention, nombre de places limité – réservation indispensable – réservations et renseignements :

delphine.marchand@crdp-aix-marseille.fr

thierry.nadal@crdp-aix-marseille.fr